

## Vos élus vous informent

### SOMMAIRE

- Conseil Municipal : 9 septembre
- Forum des associations : 12 septembre
- Court-circuit courciquois : 13 septembre
- Journées du patrimoine : 18-19 et 20 septembre
- Communauté de Communes Bléré Val de Cher
- Point sur le travail des commissions

### BIENVENUE

Votre mairie est ouverte au public les mardis et jeudis de 13h30 à 18h30, les mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Un accueil téléphonique est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi après-midi.

**Prochaine permanence des élus : le 3 octobre de 9h à 12h** (1<sup>er</sup> samedi du mois)

Email : [mairiedecourcay@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourcay@wanadoo.fr)

Tél. : 02 47 94 16 06

Bibliothèque : <https://courcay.bibli.fr/>

**Spectacle « Cul de Grève » : dimanche 4 octobre à 17h** sur le Courtil  
Réservation auprès de Josette au 06-65-79-39-39 (Places limitées)

**Un forum des associations** s'est tenu le samedi 12 septembre de 9h à 12 h salle Polyvalente. Il a permis aux courciquois de mieux faire connaissance avec l'ensemble des activités proposées sur la commune. Ce fut également l'occasion, pour les responsables d'associations, de se rencontrer. Cette manifestation sera renouvelée l'an prochain.

**NOUVEAU**



**Court-circuit courciquois : le dimanche 13 septembre**, 4<sup>ème</sup> rencontre sportive dans les conditions sanitaires du COVID19. Une belle participation encore cette année avec 120 personnes sur les différentes activités proposées. La municipalité a offert un pot de l'amitié sur le courtil et la manifestation s'est terminée par un pique-nique partagé entre les participants.



**Rentrée scolaire** : elle s'est bien passée dans le respect des consignes sanitaires de l'Education Nationale. Pauline, la Directrice, a accueilli 46 élèves, soit 5 de plus que l'an dernier. Notons le retour d'Anaïs, enseignante de maternelle, après un congé de maternité et l'arrivée d'Hélène, enseignante à mi-temps en CP.

**Location des salles communales** : en raison des conditions sanitaires imposées par le gouvernement, beaucoup d'événements ont dû être annulés. La préfecture a communiqué de nouvelles consignes à respecter pour les rassemblements sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public. Ils devront faire l'objet d'une déclaration en préfecture ou sous-préfecture 72 heures au moins avant la date de l'événement dès lors qu'ils ont lieu sur la voie publique avec plus de 10 participants ou dans un lieu ouvert au public lorsque les lieux ne sont pas utilisés dans leur usage originel ou s'il y a plus de 1500 participants. Par conséquent les salles de réunion de la commune sont louées aux citoyens dans les règles imposées par la préfecture. La mairie est à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser dans ce domaine.

**Les Journées du patrimoine les 18, 19 et 20 septembre :**

**Vendredi 18** : visite de l'église réservée aux scolaires sur rendez-vous : 28 élèves du CE1 au CM2 ont visité l'église avec les explications d'Adèle Bernard.

**Samedi 19 et dimanche 20** : environ 50 personnes se sont succédé pour la visite au cours de ces deux journées.

- Visite libre de l'église de 10h à 17 h
- Panneaux explicatifs sur le Vieux Courçay dans l'église
- Découverte du sentier de la Doué.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES BLERE VAL DE CHER (CCBVC)

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Elle associe plusieurs communes au sein d'un espace de solidarité, dans un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace et de mutualisation de services. Elle exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et par ses statuts. La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire composé de conseillers municipaux des communes membres. La commune de Courçay dispose de deux sièges : le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint.

La commune de **Courçay** fait partie de la communauté de communes Bléré Val de Cher. Compte tenu du report du deuxième tour des élections municipales, le conseil communautaire s'est réuni tardivement, le 16 juillet dernier, pour élire ses instances.

Le Président élu est **M. Vincent Louault, Maire de Cigogné**.

### Les vice-présidences

1. Lionel Chanteloup (Bléré), Voirie et mutualisation.
2. Annie Béchon (Chisseaux), Services à la personne et enfance.
3. Jacques Duvivier (Céré-la-Ronde), Économie.
4. Gisèle Papin (Bléré), Culture et sports.
5. Alain Schnel (Saint-Martin-le-Beau), Plan climat air énergie et déchets ménagers.
6. Ludovic Dubois (Civray-de-Touraine), Eau et assainissement.
7. Jean-Claude Omont (Bléré), Aménagement du territoire et PLUI.
8. Pierre Ehlinger (Francueil), Finances et patrimoine.
9. Jean-Pierre Boivin (La Croix-en-Touraine), Habitat et gens du voyage.
10. Laurent Neveu (Athée-sur-Cher), Tourisme.



Vos nouveaux élus de Courçay seront très impliqués dans le travail de la communauté de communes. Ils se sont engagés sur l'ensemble des **huit syndicats mixtes** et des **sept commissions thématiques** dans les conditions suivantes :

**Anne Bayon de Noyer, Maire de Courçay, a été nommée Présidente de la commission thématique « Aménagement de l'espace, mobilités, PLUI, Habitat, GEMAPI ».**

Les élus de la commune délégués ou représentants dans les syndicats mixtes :

**SM Pays Loire Touraine** : JF. Bernard et F. Borne

**SM SCOT ABC** : G. Champion et A. Bayon de Noyer

**SMO Val de Loire Numérique** : F. Borne

**SMICTOM Amboise** : A. Bayon de Noyer

**SAVI** : JF. Bernard et R. Péru

**SIEIL** : JF. Bernard et R. Péru

**Cavités 37** : JF. Bernard et R. Péru

**Eau et assainissement Loches Sud Touraine** : G. Champion

**ASHAI habitat des jeunes** : A. Bayon de Noyer

**COFIL PLUI** : A. Bayon de Noyer et G. Champion

Les représentants de la commune dans les commissions thématiques :

**Voirie, eau, assainissement, mutualisation des services et moyens** : G. Champion et V. Courtine.

**Petite enfance, jeunesse, transports scolaires, espace France service** : K. Roussillat et E. Picard.

**Déchets, PCAET alimentaire agriculture** : JF. Bernard et JN. Perrin.

**Culture et sport** : B. Delaunay et F. Carriau.

**Economie, Tourisme et attractivité** : F. Le Goareguer et Sophie Barret.

**Finance et Patrimoine** : F. Borne et A. Bayon de Noyer.

**Aménagement de l'espace, mobilités, PLUI, Habitat, GEMAPI** : A. Bayon de Noyer, G. Champion et JN. Perrin.

## INFORMATIONS SUR LES PROJETS ET CHANTIERS DE LA COMMUNE

### Commission Communication :

- La société Imagidée chargée de la refonte du site communal présentera son projet à la mairie fin septembre.
- Les panneaux d'affichage prévus dans les hameaux sont commandés et en cours de fabrication par l'entreprise courciquoise MGP.

### Commission urbanisme et voiries :

- Compte tenu du gel des travaux lié à la période COVID19 un report exceptionnel du budget non consommé des communes est autorisé sur l'exercice 2021. La commission voirie a établi un plan pluriannuel d'entretien des voies avec les services de la CCBVC. Du fait de l'afflux actuel des demandes de travaux dans le service et l'approche de la période hivernale, seul un programme global de reprise des nids de poules a été accordé pour le dernier trimestre. Il est en cours sur la commune. A cette occasion le service de la voirie de la CCBVC a pu procéder le 18 septembre à la réparation d'une buse endommagée dans un fossé de La Métairie de Toizay le long d'un chemin rural. Cet effondrement avait été signalé par un habitant du hameau au tout début de ce mois de septembre.



- Sécurité des hameaux : la commune a validé la proposition du STA (service départemental) de sécuriser par signalisation les hameaux de Rouvre, La Métairie de Toizay et Fontaine Archer. Les projets sont en cours de validation par la commission départementale.
- Réparation de la déformation de la chaussée route de la Doué.
- Les deux tranchées sur la D83 au niveau de Rouvre et du Haut Vau seront comblées en gravillons fin septembre et l'enrobé sera réalisé à la mi octobre par le STA de Ligueil.
- Etude sur Villevrain/D943 pour le nid de poule en sortie de la D943.



### Commission patrimoine :

- D943 : participation des élus de la commune au COFIL du 5 octobre 2020 sur l'élargissement à 2X2 voies.
- Contournement de Cormery par barreau de raccordement à l'A85 : participation des élus de la commune à la réunion du 12 octobre 2020.
- Entretien du cimetière : la municipalité est consciente du défaut d'entretien de certaines concessions depuis de nombreuses années. La procédure longue et complexe de recherche des familles a été lancée et est en cours. La mairie ne peut pas intervenir sur ces espaces privés avant la fin de cette procédure. Dans l'intervalle une brigade de bénévoles procédera au nettoyage des parties communes avant la Toussaint. Un projet de réfection du mur nord est en cours de réflexion.
- Eglise : dépôt du permis de construire reporté à cause de la crise sanitaire. Un rendez-vous de relance est prévu le 2 octobre avec l'architecte.

### Commission associations, animations, culture, jeunesse et sport :

- Rencontre individuelle avec chaque association à l'automne.
- Maintien de la fête de Noël, le 11 décembre, si les conditions de la crise sanitaire le permettent, avec une réflexion sur les évolutions souhaitables.

### Commission petite enfance :

- Une sous-commission cantine a été créée pour accompagner les agents chargés de la restauration scolaire afin d'introduire dans les repas le plus possible de produits bio en circuit court comme le prévoit la loi.



- Ecole numérique : un projet subventionné à hauteur de 50% par l'Education Nationale va permettre d'installer un écran numérique interactif en classe de maternelle pour la rentrée 2021.